

## Contrat d'objectifs

Le Recteur de l'Académie à partir du diagnostic partagé avec le principal du collège Restif de la Bretonne à PONT SUR YONNE valide les **objectifs prioritaires suivants** :

- *renforcer la préparation au passage en 2<sup>nde</sup> et le projet d'orientation*
- *mettre en place un suivi tout au long des années du cursus collégien pour les élèves en difficulté et donc potentiellement décrocheurs*
- *renforcer l'animation de l'équipe "vie scolaire" et son rayonnement au sein de l'établissement.*

A cette fin, le Recteur s'engage à soutenir la **mobilisation de l'établissement** dans les actions conduites suivantes :

- *Passer d'une orientation subie et négative à une orientation positive, raisonnée et réaliste :*

*notamment, animer les équipes pédagogiques : renforcer la coopération entre les professeurs principaux, en particulier de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, la COP et le professeur documentaliste, pour améliorer la cohérence du transfert des informations aux élèves et aux familles.*

- *Accroître la réussite scolaire des élèves, et en particulier celle des jeunes à besoins éducatifs et scolaires spécifiques : notamment, poursuivre en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> les PPRE pour continuer à aider ceux qui en ont réellement besoin, en fonction des besoins repérés en 6<sup>ème</sup>.*

- *Renforcer l'appétence pour le collège des adolescents, et permettre à ceux dont le milieu familial ne permet pas une réelle appropriation des savoirs de valoriser le temps de présence au collège :*

*notamment, associer à l'action pédagogique des enseignants l'action des assistants d'éducation et des E.V.S. par la mise en place d'une aide aux devoirs proposée aux élèves volontaires ou dont la famille aura accepté une contractualisation.*

**Les services académiques ainsi que les corps d'inspection accompagneront** en tant que de besoin l'établissement dans la réalisation des objectifs selon les modalités suivantes :

- *accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise en place d'une politique d'orientation et la liaison inter cycles, pour la définition des contenus des PPRE et des séquences de remédiation*
- *formation des équipes dans le domaine de la liaison 3<sup>ème</sup> - 2<sup>nde</sup>, pour le repérage et le suivi des élèves décrocheurs et la psychologie des adolescents.*
- *aide au montage des projets et à la recherche de partenaires avec des ressources locales.*

Rectorat

51, rue Monge  
BP 1516  
21033 Dijon Cedex  
Téléphone  
03 80 44 84 00  
Télécopie  
03 80 44 84 28  
url <http://www.ac-dijon.fr>

Eléments d'évaluation et d'indicateurs de suivi :

- *Etude sur années n, n+1, n+2, etc, des données de l'établissement, départementales, académiques*
  - *Taux de passage en 2<sup>nde</sup> G ou T*
  - *Taux de passage en 2<sup>nde</sup> Pro*
  - *Taux de redoublement enfin de 3<sup>ème</sup> puis enfin de 2<sup>nde</sup>*
  - *Nombre d'élèves sans solution en juillet*
  - *Comparaison des demandes des familles au 2<sup>ème</sup> puis au 3<sup>ème</sup> trimestre, puis nombre de décisions du conseil de classe non conformes aux demandes finales des familles*
- *Etude sur années n, n+1, n+2, etc, des données de l'établissement*
  - *Choix d'un panel d'élèves en 6<sup>ème</sup> année*
  - *Comparaison des évaluations 6<sup>ème</sup>, des positionnements intermédiaires, puis des résultats au Brevet en fin de 3<sup>ème</sup>, notamment sur les notes de Français et de Maths à n+1, ..., n+4*
  - *Comparaison des cursus (redoublement ou non, solution d'orientation ou non, etc.) des élèves suivis*
  - *Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une aide aux devoirs, d'une contractualisation avec la famille, etc : comparaison des différentes stratégies de soutien mises en place*
- *Etude sur années n, n+1, n+2, etc, des données de l'établissement*
  - *Nombre d'adultes participant à des activités hors temps de cours*
  - *Nombre d'activités organisées dans l'établissement hors temps spécifique de cours*
  - *Nombre d'élèves participant à ces activités*
  - *Liens éventuels avec la scolarité des élèves et/ou avec leur projet d'orientation.*

Indicateurs **locaux** :

<b>2006</b>	Etablissement	Département	Académie
Redoublement 6ème	<b>5,18 %</b>	6,20 %	5,61 %
Passage en seconde GT	45,20 %	54,75 %	58,73 %
Redoublement 3 <sup>ème</sup>	1,13 %	3,00 %	3,34 %
Réussite au Brevet	63,19 %	77,46 %	76,91 %
<b>2007</b>			
Passage en seconde GT	52,22 %	57,99 %	
Redoublement 3 <sup>ème</sup>	0,00 %	2,11 %	

Le rapport annuel d'activité du chef d'établissement accompagné des éléments d'évaluation du plan d'action de l'établissement ainsi que les indicateurs d'aide au pilotage de l'établissement permettront un suivi annuel des progressions réalisées. Sur ces bases, le contrat est passé pour une durée de 3 ans entre le Recteur et le chef d'établissement.

Fait à DIJON, le  
Le Principal,

Michel SIEPER

Le Recteur,

Olivier DUGRIP.